


MASTERS LABELLISES PARISTECH
FONDS D'AIDES AUX ÉTUDIANTS PARISTECH

LA FONDATION PARISTECH

- Une fondation dédiée à l'enseignement supérieur et à la recherche
 - ❖ Créée le 10 avril 2010 pour contribuer au rayonnement et au développement de l'enseignement supérieur scientifique et technologique français et européen, ainsi que de la recherche associée.
 - ❖ À l'initiative de ParisTech et avec l'appui de grands groupes industriels, tous partenaires de longue date de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Une fondation fédératrice pour le développement de l'économie des savoirs
 - ❖ À la fois reconnue d'utilité publique et abritante, statut conféré dès sa création, ce qui est une caractéristique unique pour les fondations de l'enseignement supérieur et de la recherche.
 - ❖ Réunissant les acteurs désireux de contribuer au développement et au rayonnement de l'économie des savoirs.

Message de Denis Ranque, Président de la Fondation ParisTech :

« La Fondation ParisTech est née de l'ambition conjointe d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur français de premier plan de s'engager pour les talents de demain.

Investir dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est former les talents de demain et accompagner le développement économique grâce à des avancées significatives dans la recherche. »

S'ENGAGER POUR LES TALENTS DE DEMAIN

▲ Attirer les meilleurs talents

Favoriser la mobilité internationale et la diversité des profils

- Attirer les meilleurs étudiants étrangers
- Permettre à des étudiants français de faire une partie de leur cursus à l'étranger
- Améliorer la diversité des recrutements

▲ Accompagner les innovations technologiques

Encourager le potentiel d'innovation

- Soutenir les recherches collaboratives et pluridisciplinaires répondant aux enjeux sociétaux
- Contribuer à la diffusion des savoirs
- Promouvoir les transferts technologiques

▲ Anticiper les compétences de demain

Accompagner l'innovation pédagogique

- Favoriser la formation par la recherche
- Mettre en place des formations innovantes
- Favoriser la modernisation de l'environnement pédagogique

Depuis sa création, la Fondation ParisTech a soutenu et soutient :

18 bourses Masters
12 bourses Programme Ingénieur
27 bourses Fonds IIT's-ParisTech
6 bourses sociales
24 bourses de transport

6 chaires thématiques
L'Institut **Villebon – Georges Charpak**
L'Ecole d'ingénieurs **ParisTech Shanghai JiaoTong**
Le **Parcours Docteurs pour l'Entreprise**

Les entreprises au cœur de notre engagement :

Areva, Covéa (GMF, MAAF, MMA), Dassault Aviation, EADS, Exane, Fondation Cotrel, Fondation Européenne pour les Énergies de Demain, Fondation Renault, Lagardère, Microsoft, Orange, PCA - Peugeot-Citroën Automobiles, Protéor, Saint-Gobain, Schneider Electric, SNCF, Société Générale, Solucom, Solvay, Total, Vinci, Vivendi

FONDS D'AIDES AUX ÉTUDIANTS PARISTECH

Aides aux étudiants

- 4 500 euros par étudiant

Les critères d'attribution

- Étudiants
 - ❖ français ou étrangers pour ParisTech
 - ❖ prioritairement internationaux pour la Fondation ParisTech
- Ressources financières insuffisantes
- Niveau académique satisfaisant des critères d'excellence

Les contreparties consenties aux entreprises participant

- Entrer en contact avec les étudiants et les responsables de Masters
- Etre invités à la cérémonie de remise des diplômes
- Etre citées parmi les entreprises qui soutiennent les Masters :
 - ❖ sur le site du Master
 - ❖ sur le portail Masters ParisTech
- Diffuser une offre de stage ou d'emploi via le site du Master et/ou via les outils mis à disposition

UNE SÉLECTION CONCERTÉE

Le processus de candidature

- Pré-sélection par le responsable du Master des candidats correspondant aux critères
- Information des candidats de la possibilité d'obtenir une aide et transmission du dossier de candidature
- Envoi du dossier à masters@paristech.fr
- Gestion des dossiers par la Délégation Enseignement de ParisTech

La sélection des candidats

- Sélection par un jury composé de 2 membres de la Fondation ParisTech, d'1 membre de ParisTech et de 2 représentants des écoles ParisTech
- Liste d'attente prévue en cas de désistement
- Délivrance d'une attestation d'aide aux candidats par la Fondation ParisTech et ParisTech, sous réserve de l'acceptation et de l'inscription dans le master ciblé
- Aide définitivement validée après inscription

La gestion des aides

- Gestion par la Fondation ParisTech et ParisTech en direct avec l'étudiant et coordination avec le responsable du Master
- Versement en 1 à 3 fois selon la durée du Master lors d'un entretien individuel

Fin mars

Communication du nombre définitif
d'aides disponibles

Avant le 15 avril

Dépôt des candidatures

semaine 13-17 mai

Jury

À partir du 4 juin

Information des candidats et des
responsables de master

Juillet à septembre

Identification définitive des lauréats

Octobre

Versement